

FICHE D'INSCRIPTION ASSOCIATION SPORTIVE ATHLETISME

A REMPLIR PAR LES PARENTS :

Je soussigné(e).....

✚ Autorise mon fils, ma fille
à s'inscrire à l'A.S. ATHLETISME

✚ Classe :

✚ Date de naissance de l'élève :

✚ Adresse :

.....

✚ Téléphone :

✚ Mail :

A REMPLIR PAR L'ÉLÈVE :

Je soussigné(e)

✚ désire m'inscrire à l'A.S ATHLETISME pour l'année

✚ Je m'engage à participer régulièrement aux séances et apporter un mot de mes parents quand je ne pourrai y venir.

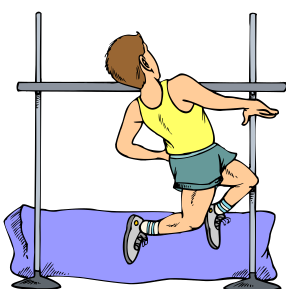
✚ En cas d'absence à une compétition, je préviendrai le professeur le lundi soir (dernier délai) afin d'être remplacé (cf Fiche de renseignements).

Plusieurs absences non justifiées ainsi qu'un comportement non adapté (agitation, insolence, dangerosité, violence, irrespect).....entraîneront une exclusion de l'A.S.

Je joins la somme de **40€** en **espèces** ou par **chèque** à l'ordre de :

Essor Sportif et Culturel

Fait à, le



Signature des parents

Signature de l'élève

FICHE DE RENSEIGNEMENTS **concernant l'A.S. ATHLETISME.**

Les séances se déroulent le **MERCREDI** après-midi de **14h45 à 16h00** à Ste Elisabeth ou au stade Suzanne Lenglen situé entre l'Aquaboulevard et l'Héliport de Paris, près de la place Balard.

- Rendez-vous à Ste Elisabeth

TENUE :

Short, tee-shirt, survêtement et chaussures de sport.

S'il y a lieu, un KWAY.

Les chaussures à pointes (6 ou 9mm) sont vivement conseillées pour les compétitions.

Possibilité de venir directement en tenue de sport.

Les athlètes participeront aux compétitions UGSEL (cross, athlétisme en salle et athlétisme en extérieur). Ils seront engagés en championnats individuels et par équipes.

ABSENCE :

En cas d'absence :

- à une séance, présenter un mot des parents, le matin où le jeudi avant 12h10 (boîte aux lettres des professeurs d'EPS à l'ACCUEIL) ou par mail :
eps.sainte.elisabeth@gmail.com
- à une compétition, **prévenir le professeur le LUNDI soir**, dernier délai, afin de trouver un remplaçant sinon **6€ seront demandés** (frais d'engagement).

En effet, l'absence d'un athlète peut entraîner la disqualification de l'équipe et le paiement d'une amende.

Les séances d'entraînements débuteront
le **MERCREDI 4 OCTOBRE** 14h45 à Sainte Elisabeth

*APPORTER LES DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION,
dans une enveloppe mentionnant le nom de l'élève, la classe et l'activité choisie*